



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

Commission du développement

2011/2019(BUD)

7.4.2011

PROJET D'AVIS

de la commission du développement

à l'intention de la commission des budgets

sur le mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2012
(2011/2019(BUD))

Rapporteur pour avis: Charles Goerens

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission du développement invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

Sur le respect de nos engagements globaux

1. souligne que sans sources de financement supplémentaires, les États membres ne pourront pas respecter leurs engagements pris dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement; se prononce en faveur de la création d'une taxe européenne sur les transactions financières destinée à financer les biens publics globaux;
2. rappelle que les fonds alloués à la coopération au développement doivent cibler la réduction de la pauvreté; demande que toute coopération avec des pays en développement, qui ne répond pas aux critères du comité de l'aide au développement de l'OCDE, soit financée par le biais d'instruments autres que ceux prévus pour la coopération au développement;
3. demande instamment que les dépenses engagées au titre de l'atténuation de l'impact du changement climatique sur les pays en développement constituent un apport financier additionnel et ne fassent pas l'objet d'une requalification de fonds initialement affectés à des fins de développement;
4. considère que les économies émergentes — Inde, Chine, Brésil — ne doivent plus être tributaires d'aide publique au développement étant donné que la lutte contre la pauvreté dans ces pays peut être assurée grâce à des ressources propres générées par des économies en forte croissance;
5. demande à la Commission de focaliser l'aide au développement sur les pays les plus pauvres et, au sein de ceux-ci, sur les populations les plus défavorisées;
6. rejette toute tentative de fusionner les budgets alloués à la coopération au développement et à l'aide humanitaire; considère que l'aide humanitaire et la protection civile dans des pays tiers sont sous-financées, surtout vu le nombre croissant de crises humanitaires et de catastrophes naturelles; estime que le ratio entre le budget pour l'assistance humanitaire et le budget pour l'aide au développement devrait tourner autour de 10%;
7. considère que les efforts du Fonds global de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont permis de réaliser des progrès substantiels en matière de lutte contre ces fléaux; estime toutefois insuffisants les montants alloués au Fonds global à cette fin;
8. insiste pour que le financement des mécanismes visant à améliorer l'accès aux services financiers dans les pays en développement se poursuive et soit renforcé;

Sur le rééquilibrage du budget et la complémentarité

9. constate l'écart croissant entre le sous-financement chronique du titre 4 (politique

extérieure) et les nouveaux engagements politiques qu'il a pris, particulièrement en matière de politique de développement; demande dès lors une révision à la hausse du plafond prévu au titre 4 pour les années 2012-2013, ainsi que pour la prochaine période financière;

10. insiste pour que le Conseil s'abstienne de réduire les lignes de dépense administrative, puisqu'elles sont nécessaires pour la mise en œuvre complète et efficace des programmes pluriannuels;
11. demande à la Commission de mettre en place, en son sein, un centre de réflexion stratégique permanent, autonome et de haute qualité, sur la politique de développement et sur son évolution future;
12. demande à la Commission de fournir au Parlement, en temps utile, des informations exhaustives sur l'utilisation du Fonds européen de développement;
13. invite la Commission et les États membres à promouvoir, dans un esprit de complémentarité, des programmations communes plus fréquentes de leurs programmes de développement dans les pays non bénéficiaires de l'appui budgétaire, en vue d'assurer une complémentarité des actions sur le terrain.